



TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE PARIS

Le mot de la présidente | Michèle de Segonzac

Mieux répondre à la principale attente des justiciables, c'est, aujourd'hui comme hier, réduire significativement les délais de jugement.

En 2013, le délai moyen de jugement constaté des affaires ne relevant pas des procédures d'urgence ou de délais particuliers a été réduit à 1 an et 3 mois, gagnant presque trois mois en un an. Les dossiers enregistrés depuis plus de deux ans représentent à peine 2% du stock. Et le délai prévisible moyen de jugement des affaires s'est maintenu à moins de 6 mois.

Mieux répondre aux attentes des justiciables, c'est aussi rechercher une meilleure lisibilité de la procédure d'instruction, autre objectif prioritaire de la juridiction. À cet effet s'est poursuivie en 2013 la mise en place d'une gestion dynamique de l'instruction, permettant d'améliorer l'information des parties sur l'état d'avancement de la procédure. Mieux répondre aux attentes des justiciables, c'est également participer activement à la généralisation, fin 2013, de l'application

Télérecours, plateforme Internet destinée à faciliter les échanges des parties représentées par un avocat ainsi que des administrations. C'est, enfin, inscrire le Tribunal au cœur de la vie de la cité. Une première audience solennelle organisée en commun avec la Cour administrative d'appel de Paris en 2013 répond pleinement à cet objectif. La mobilisation sans faille des magistrats et des agents de greffe est ainsi mise au service d'une justice réactive, innovante et toujours de qualité.

CHIFFRES CLÉS  
2013

**18 087**  
affaires enregistrées

soit une baisse de 6%  
par rapport à 2012

**18 766**  
affaires jugées

soit une baisse de 10%  
par rapport à 2012

DÉLAI PRÉVISIBLE  
MOYEN DE JUGEMENT  
(EN MOIS)



**5 m 29 j**

C'est le délai prévisible  
moyen en 2013

Il était de **1 a 7 m et 23 j** en 2003

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES EN 2013  
PAR TYPE DE CONTENTIEUX

17,2%  
Autres

1,4%  
Urbanisme  
et aménagement

4,6%  
Police administrative

17%  
Logement

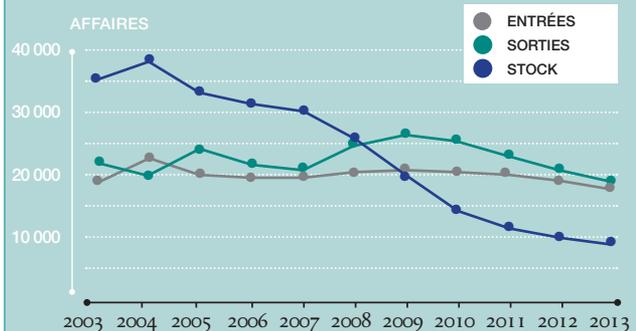
9,6%  
Contentieux  
fiscal

40,6%  
Étrangers

9,6%  
Fonction  
publique

Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

NOMBRE D'AFFAIRES  
EN DONNÉES NETTES\*  
(DEPUIS 2003)



\* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.